

HSEIRA

Handicap - Soins - Ecole - Réponses adaptées

Association déclarée au JO du 5 janvier 2008 - déclaration n° 878

Siège social : 15, rue Henri Ribière – 75 019 PARIS

**Président de la République
Palais de l'Elysée
55, rue du Faubourg St Honoré
PARIS 75 008**

Paris, le 18 novembre 2008

Objet : Demande d'audience

Monsieur le Président de la République,

Nous vous avons alerté, au nom des 7 400 professionnels et parents aujourd'hui cosignataires de notre lettre, sur les très graves conséquences qui découlent de l'inscription obligatoire des enfants handicapés à l'école et de la scolarisation massive en classe ordinaire qui en résulte.

Par courrier daté du 1^{er} juin dernier, vous nous avez répondu en soulignant que cette scolarisation ne devait pas signifier l'abandon de « la prise en charge particulière de ceux qui sont malades ou qui connaissent un handicap » ; il vous importe également que ces enfants soient accompagnés par des personnels « compétents » ; enfin, vous estimez indispensable de garder et développer « un secteur adapté pour ceux qui n'ont pas la capacité d'aller à l'école dite normale ».

Ces principes nous paraissent en effet essentiels. Malheureusement, force nous est de dire que la situation présente est très éloignée de leur application.

Nous constatons que, de fait, leur inclusion dans l'école ordinaire s'accompagne pour nombre de ces enfants d'une dégradation, voire de la résiliation, des soins et prises en charge spécialisées qui leur sont absolument indispensables. Les auxiliaires de vie scolaire censés favoriser cette inclusion sont des emplois précaires et ne sont que très peu formés.

D'autre part, les décisions concernant ces élèves handicapés sont très souvent arrêtées sans prendre les avis des professionnels compétents qui devraient, au cas par cas et dans un dialogue avec leur famille, présider à la définition des actions nécessaires.

Nous constatons, enfin, que le secteur médico-social adapté s'appauvrit en moyens. Un fossé se creuse entre le nombre de places disponibles et les besoins, de sorte que plusieurs milliers d'enfants handicapés, malades ou en grande difficulté, ne trouvent de place nulle part dans notre pays ; beaucoup restent à la charge de leurs parents qui, pour certains d'entre eux, doivent se résigner à accepter de les envoyer à l'étranger.

C'est pourquoi, nous revenons aujourd'hui vers vous et nous vous demandons de bien vouloir recevoir une délégation de signataires.

En espérant que vous accéderez à notre demande, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de notre haute considération.

Pour le bureau de HSERA :

Dr. Roger SALBREUX
Président

Daniel CALIN
Vice Président

Alain PLANEIX
Vice Président

DR. Pierre RIVIERE
Vice Président

Dr. Nathalie SARFATY
Vice Présidente